100. Séance du 3 août 1810

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Citer cette page

100. Séance du 3 août 1810, 1810/08/03

Elsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
https://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/4671

Registre (test)

Folio128
Type de séanceOrdinaire
Présents

- Aguilar (d'), Melchior Louis
- Escouloubre (d'), Louis-Gaston
- Pinaud, Joseph
- Poitevin,Vincent
- Rozières (de), Pierre

Noms propres citésMolinier, Guillaume

Présentation

Date1810/08/03
Mentions légalesFiche : Elsa Courant, CNRS – Sorbonne université ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
Editeur de la ficheElsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
Contributeur(s)

- Courant, Elsa (éditeur scientifique)
- Laportalière, Jean de (transcriptions)

Information générales

LangueFrançais

Description de la séance

DescriptionMolinier, Guillaume
Notice créée par Maria Laura Cucciniello Notice créée le 02/03/2023 Dernière modification le 26/10/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/4671?context=pdf

[illegible] par [illegible]. [illegible] M. d'Aguilar [illegible] prendre, pour [illegible] la collaboration des rapporteurs M. d'Aguilar [illegible] responsable pour [illegible] qui [illegible] l'objet.

Du mardi 1 avril 1890

Séance extraordinaire.

MM. d'Aguilar
M. Poirson
M. d'Aguilar
M. de Lambert
M. Pinard

M. d'Aguilar a lu le rapport sur le prix de Guillemin-Molinier.

Du mardi 8 avril

MM. Poirson
M. d'Aguilar
M. Pelletier de Rosiers
M. d'Aguilar
M. Pinard
M. Pelletier jeune.

M. d'Aguilar a lu le nouveau rapport. [illegible] prendre une forme [illegible] pour le même objet.

Du mercredi 9 avril 1890.

M. Poirson
M. d'Aguilar
M. d'Aguilar
M. Pelletier jeune
M. Couret.

M. d'Aguilar a lu le texte de son rapport. [illegible] M. Pelletier prendra [illegible] d'Aguilar [illegible] rapport. [illegible] prix public pour le même objet.

Du mardi 17

MM. Poirson
M. d'Aguilar
M. Pelletier de Rosiers
M. Pinard
M. Pelletier jeune
M. de Lambert

Monsieur d'Aguilar a terminé son rapport sur le prix de Guillemin-Molinier. Le rapport présente un analyse très détaillée du manuscrit dont [illegible] Poème. Le Dit Original est déposé au greffe de l'académie. M. d'Aguilar propose, [illegible] que cette traduction ne pourrait pas être mise en valeur dans les séances académiques, et qu'il suffirait, pour en donner une idée juste de cet ouvrage, d'en présenter une analyse étendue. Cette analyse qui est elle même un grand ouvrage, a occupé l'académie pendant tout l'année. Il y a eu un intérêt véritable à la discussion de la poétique de notre, mais la manière de traiter Chaque partie, les travaux qu'il avait pour cette Composition, a qu'il a tirés de son propre fonds, les réflexions de son génie, & les différentes critiques qu'il a jugée en méritant grand de son Sujet.

Le Dit Original est un poème de l'antiquité, qui porte sur le nom de poétique & qui Donne un Contient des détails historiques & différents Statuts des Colleges des jeux floraux, est dans un moment entre les mains de M. de Clémendot qui en a Dit [illegible] aux grands poètes & qui Confirme du Dépouillement de cette traduction. Ce sera [illegible] Commencement de l'année prochaine, qu'il pourra faire connaître le travail, & on est [illegible] Reçu la Composition de deux manuscrits, que l'académie pourra Déterminer la forme en laquelle Seront publiés ces Dit Monuments littéraires.

En attendant, elle peut en Déjà [illegible] bien faire connaître la traduction aux Chef de l'académie, de Surveiller cette copie, pour qu'elle Soit faite avec Soin, Devant être remise à Imprimeur. Il y a lieu, & dans le cas contraire, Devant être relue & Dépouillée dans ordinaire de l'académie.

L'académie a cru avoir un nouveau Sentiment de Reconnaissance l'effort qu'a fait M. d'Aguilar de faire un procès de l'analyse dont la Critique a rompu bien [illegible], & de la Distance de plus Du fond quoique. Elle le prie de Surveiller de cette traduction pendant les vacances, afin de pouvoir, à la Rentrée en faire part à l'académie.

L'académie procédant au prix Sévérine Argilliet, continuera son Rapport sur le Concours académique de l'année 1889.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/4671?context=pdf